

gressiste disent que nous désirons le pouvoir. Eux aussi. La différence entre eux et nous réside dans la méthode. Celle dont s'inspire le régime parlementaire représentatif consiste à arriver et à se maintenir au pouvoir par le moyen de la persuasion et de la coopération. Si j'en crois mon honorable ami de la Rivière-de-la-Paix, la méthode qu'il préconise ne consiste pas tant dans la coopération que dans la coercition.

M. SPENCER: Le premier ministre insiste sur l'importance du nombre. Je lui fais remarquer que, quand la Nouvelle-Ecosse élisait uniquement des députés libéraux, elle obtenait beaucoup moins de secours que depuis que ses députés siègent à la gauche.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je traiterai ce point une autre fois. Je m'aperçois que j'ai parlé plus longtemps que je ne me le proposais. Je ne désire pas soulever de controverse. Je tentais simplement de faire comprendre à certains de mes honorables amis de la gauche, dont je partage les vues sur un grand nombre de points, comment un gouvernement peut réaliser certains projets politiques. Les honorables représentants du Manitoba, progressistes libéraux, qui se mêlent sans cesse aux libéraux, qui causent avec eux, qui font bénéficier les ministres, dans l'intimité de leurs opinions, de leurs avis et de leur appui, contribuent beaucoup plus à faire adopter des lois conformes à leurs principes que s'ils s'étaient éloignés du Gouvernement, pour siéger à gauche.

L'autre jour, le chef du groupe progressiste a dit, à l'occasion de la mort de lord Oxford et Asquith, que le souvenir de M. Asquith demeurera dans l'histoire, beaucoup plus à

cause de ses lois favorables aux masses, comme les pensions aux vieillards et autres semblables, que pour tous ses autres actes. Que serait devenu le projet de loi de M. Asquith sur les pensions de vieillesse, si, avocat, il était entré à la Chambre des communes anglaises, résolu à ne représenter que les avocats? Prenez tous les hommes publics éminents de la Grande-Bretagne, voyez ce qu'ils ont accompli en fait de législation sociale; d'où seraient sorties ces réformes si des gens de professions diverses n'avaient pas défendu les intérêts du peuple, dans le cas du droit électoral, par rapport au tarif douanier, aux lois sur les usines, aux lois relatives à l'exploitation minière et autres lois d'un intérêt vital pour les masses. Si plusieurs des grands hommes dont les noms sont devenus si populaires n'avaient représenté au parlement qu'une classe particulière de la population, d'où seraient venues les lois qu'ils ont fait adopter. . . des hommes comme Gladstone, comme Bright, comme Cobden, comme Huskisson, comme Shaftesbury et d'autres très éminents, dont aucun n'a voulu être le représentant d'une seule classe de la population? Ils représentaient le peuple en général et les doctrines libérales qu'ils professaient ont été appliquées dans des lois, à l'avantage du pays tout entier. Comme libéraux, nous jugeons, à leur exemple, que le devoir des députés de cette Chambre ne consiste pas à être les représentants d'une seule classe ou de la population d'une seule partie du pays, mais de tous les citoyens du Canada et, qu'à cette fin nous devrions collaborer avec nos collègues qui partagent nos vues politiques pour le plus grand bien de la majorité des Canadiens.

[Le très hon. Mackenzie King.]